

2A DENTAL SERVICES

Société à responsabilité limitée

Au capital de 15 000 euros

Siège social : 1, avenue Foch

94 700 MAISONS ALFORT

RCS CRETEIL : 501 767 552

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 04/08/2026

L'an deux mille vingt-six, le 4 Août,
A dix heures,

Les associés de la société à Responsabilité Limitée 2A DENTAL SERVICES s'est réuni, au siège social, en Assemblée Générale ordinaire afin d'adopter les résolutions suivantes :

- transfert du siège social.

Première résolution :

L'assemblée générale décide de transférer le siège social au **1, avenue Foch-94700 MAISONS-ALFORT** à compter du 04 Août 2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 4 des statuts :

Article 4 – Siège social : Ancienne mention :

Le siège social de la société est fixé au **13-15 rue du Maréchal Juin-94700 MAISONS-ALFORT**

Il peut être transféré en tout autre endroit par décision du Président qui est habilité à modifier les statuts en conséquence. Toutefois, la décision devra être ratifiée par la plus proche décision collective des associés.

Article 4 – Siège social : Nouvelle mention :

Le siège social de la société est fixé au **1, avenue Foch-94700 MAISONS-ALFORT.**

Il peut être transféré en tout autre endroit par décision du Président qui est habilité à modifier les statuts en conséquence. Toutefois, la décision devra être ratifiée par la plus proche décision collective des associés

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

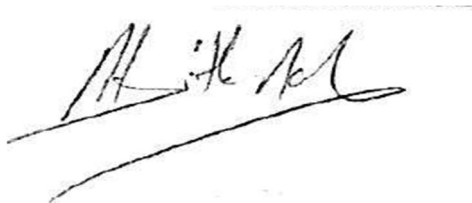
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et de publication, relatives aux résolutions précédentes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

Mr ABITBOL Acher

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. B. Acher', is written over a horizontal line.